



L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL du Nord et du Pas-de-Calais) a pour vocation d'offrir au public **un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat**. Cette information, préventive avant tout, permet à l'usager de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées au cas par cas. Pour ce faire, une équipe de juristes a été mise en place avec pour mission d'assurer, notamment, **le renseignement téléphonique et la réception du public** en divers lieux. Chaque consultant doit, quel que soit son problème, pouvoir être informé, écouté et orienté si nécessaire.

A travers **une convention de partenariat avec Coeur d'Ostrevent**, l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais assure **4 permanences par mois sur rendez-vous, d'une demi-journée chacune, sur les communes d'Aniche, de Marchiennes, de Pecquencourt et de Somain. Prise de rendez-vous au 03.59.61.62.59** (appel non surtaxé). Vous pouvez également poser **vos questions par mail** à l'adresse suivante : contact@adilnfdc.fr.

Le calendrier des permanences, pour le deuxième semestre 2024, est le suivant :

Aniche Maison France Service Le premier vendredi après-midi de chaque mois : 14h-16h30	Marchiennes Mairie - Salle des permanences Le premier lundi matin de chaque mois : 9h-12h	Somain Maison du Projet Le deuxième lundi après-midi de chaque mois : 14h-17h	Pecquencourt Mairie Le troisième jeudi après-midi de chaque mois : 14h-17h
5 juillet	1er juillet	8 juillet	18 juillet
2 août	5 août	12 août	15 août
6 septembre	2 septembre	9 septembre	19 septembre
4 octobre	7 octobre	14 octobre	17 octobre
1er novembre	4 novembre	11 novembre	21 novembre
6 décembre	2 décembre	9 décembre	19 décembre

Numéro vert prévention des expulsions : 0 800 359 359. Info logement indigne : 0 806 706 806 (appel non surtaxé).